

Communiqué de presse

Rétrospective Comparis sur la période de changement d'assurance maladie 2017

Le médecin de famille, modèle d'assurance préféré des Suisses

Le modèle du médecin de famille est le modèle d'assurance maladie préféré en Suisse. Pendant la période de changement d'assurance maladie 2017, 40 % des comparatifs d'assurance demandés via le comparateur sur Internet comparis.ch ont porté sur ce modèle alternatif – suivi des modèles Telmed (28 %), HMO (22 %) et standard (10 %). Afin de conserver son médecin de confiance lors d'un changement dans le modèle du médecin de famille, comparis.ch a développé une fonction d'information dédiée. Près de 250 000 assurés ont déjà usé de cette possibilité depuis fin septembre.

Zurich, le 20 décembre 2017 – En Suisse, deux tiers des patients s'adressent en premier lieu à leur médecin de famille en cas de problèmes de santé. Un réflexe qui influe aussi sur le choix du modèle d'assurance maladie : près d'un Suisse sur deux s'intéresse à ce modèle alternatif en vue d'un éventuel changement d'assurance maladie.

Fonction « médecin de famille » de Comparis : la prime la moins chère, bien renseignés

Changer d'assurance maladie sans se renseigner suffisamment au sujet de la liste des médecins de famille de la nouvelle caisse maladie, c'est risquer de perdre son médecin de longue date.

comparis.ch a décelé cette lacune de transparence et propose désormais une nouvelle fonction du comparateur aux assurés désireux de changer d'assurance. Depuis septembre, il est possible d'indiquer le nom de son médecin de famille dans le champ de recherche du comparateur pour l'assurance maladie de base. Dans la liste de résultats, les offres d'assurance permettant de conserver son médecin de confiance sont signalées par un symbole précis.

Entre fin septembre et fin novembre 2017, les personnes désireuses de changer d'assurance ont effectué quelques 3,3 millions de comparatifs d'assurance maladie sur comparis.ch. Plus de 250 000 internautes ont usé de la nouvelle fonction médecin de famille pendant ce laps de temps. « Cette offre rencontre un vif intérêt. Avant, pour savoir si la nouvelle caisse maladie acceptait son médecin de famille habituel, il fallait se renseigner auprès de la caisse en question. Plutôt fastidieux. Désormais, cela est notre affaire : en quelques secondes, l'assuré trouve cette information à son écran », explique Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez comparis.ch, le comparateur sur Internet, et d'ajouter « nous permettons ainsi à nos utilisateurs de prendre eux-mêmes une décision avisée, en toute connaissance de cause. »

Jusqu'à fin décembre : changer de modèle d'assurance, augmenter sa franchise et optimiser ses primes

Par la force des choses, comparis.ch a noté la plus grande utilisation de la nouvelle fonction médecin de famille durant la période de changement d'assurance maladie, de septembre à novembre. « Nous relevons toutefois encore maintenant des accès au système », déclare Felix Schneuwly. Et d'expliquer : « Certes, il est trop tard maintenant pour changer d'assurance maladie. Mais les assurés affiliés au modèle standard qui souhaitent encore optimiser la charge de leurs primes pour l'année

prochaine ont toujours la possibilité, jusqu'à fin décembre, d'augmenter leur franchise auprès de la même caisse ou de choisir un modèle alternatif comme celui du médecin de famille. »

Récompenser les assurés attentifs aux coûts par des primes plus basses

La forte demande en modèles alternatifs souligne tout leur attrait et montre que les assurés sont prêts à passer un appel ou à aller chez le médecin de famille en premier lieu plutôt que d'encombrer les urgences des hôpitaux pour des cas bénins. comparis.ch en appelle donc à la classe politique de donner plus de marge de manœuvre aux caisses maladie pour récompenser les assurés qui font des économies de coût grâce aux modèles Telmed, médecin de famille et HMO. Car selon Felix Schneuwly, « Les personnes qui se rendent à l'hôpital ou demandent à voir plusieurs spécialistes au moindre rien devraient payer des primes plus élevées que les assurés qui économisent des coûts via la télémédecine et le modèle du médecin de famille. »

Au sujet de la fonction médecin de famille

Sont actuellement affichées sur comparis.ch les listes de médecins de famille des caisses suivantes : Aquilana, Arcosana, Assura, Atupri, Avenir, Concordia, CSS, Easy Sana, EGK, Helsana, Intras, Kolping, KPT/CPT, KV Flaachthal, Mutuel Assurance, ÖKK, Philos, Progrès, Provita, Sana24, Sanagate, Sanitas, Supra, Swica, Sympany, Visana et Vivacare.

Pour plus d'informations

Felix Schneuwly

Expert Assurance maladie

Téléphone : 044 360 34 02

Courriel : media@comparis.ch

www.comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 20 millions de visiteurs chaque année, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et prestations des assurances, telles que les caisses maladie, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommateurs à la prise de décision. Entreprise créée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, comparis.ch emploie aujourd'hui quelque 150 collaborateurs à Zurich.